

INFORMATIONS TRES IMPORTANTES

Chers parents,

A la rentrée, votre enfant entrera en **1^{ère} Bac Pro SPVL**. Pour intégrer dans les meilleures conditions cette formation professionnelle, il est important de prendre connaissance des points suivants :

La recherche des terrains de stage : Au cours de sa formation, votre enfant devra effectuer 16 semaines de stages (PFMP = Période de Formation en Milieu Professionnel) dans des structures à vocation sociale. Cette recherche est difficile et exigeante. Il est essentiel de prendre contact le plus tôt possible avec les structures. Pour celles qui dépendent d'une mairie, il faut le faire 3 mois avant, donc dès maintenant. Les PFMP pour cette année sont prévues du **04/11 au 22/11/2019 et du 24/02 au 13/03/2020**. Vous pouvez vous orienter vers des structures telles que les maisons de retraite (service animation), centres sociaux, CAF, associations... Voir la liste ci-dessous.

Une réunion d'information est prévue le vendredi 13 septembre 2019. Votre présence est essentielle pour connaître les attentes de cette nouvelle formation et l'organisation de notre établissement. Pour gérer au mieux cette réunion, merci de nous confirmer votre présence sur ce coupon-réponse, à rendre le jour de la rentrée.

Dans l'attente du plaisir de vous rencontrer à cette occasion,
Nous vous assurons de notre dévouement auprès de votre enfant,

Cordialement,

L'équipe pédagogique

Coupon-réponse

Monsieur, Madame....., père/mère/tuteur de l'élève
en classe de

- participera (ont) à la réunion du vendredi 13 septembre 2019 à 17H30
- ne participera (ont) pas à la réunion du vendredi 13 septembre 2019
- est intéressé(e) pour être parent-correspondant

Signature du responsable :

LIEUX DE STAGES PAR PUBLIC POUR LES 2 OPTIONS
(1 stage pour chaque option)

Option A1 : ACTIVITES DE SOUTIEN ET D'AIDE A L'INTEGRATION	
JEUNESSE	INFORMATION <ul style="list-style-type: none"> - Bureau Information Jeunesse (BIJ) - Point Information Jeunesse (PIJ) - Permanence d'Accueil, d'Information et d'Orientation (PAIO)
	EMPLOI <ul style="list-style-type: none"> - Mission locale
	HEBERGEMENT <ul style="list-style-type: none"> - Foyers jeunes travailleurs
FAMILLE	<ul style="list-style-type: none"> - Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) : demande en mairie - Centre Social : demande en mairie - Point Information Médiation Multi-service (PIMMS) - Service Animation Médiation (SAM) - Maison des Solidarités (MDS) demande au département
HANDICAP	<ul style="list-style-type: none"> - Associations liés au Handicap - Etablissement et Service d'Aide au Travail (ESAT)
PRECARITE	<ul style="list-style-type: none"> - Epicerie locale - Centre d'Hébergement et de Réinsertion (CHRS) - Foyer d'hébergement - Emmaüs / Horizon - La Croix Rouge / le Secours Populaire / les Restos du Cœur/ le Secours Catholique/ le SAMU SOCIAL, toutes les associations sociales ou de solidarité
VIEILLESSE	<ul style="list-style-type: none"> - Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC)

ATTENTION : la période de formation en entreprise sera validée si l'horaire hebdomadaire moyen est de 32h. Si la structure ne peut pas proposer suffisamment d'heures, l'élève a la possibilité de faire 1 semaine supplémentaire.

Option A2 : ACTIVITES PARTICIPANT A LA SOCIALISATION ET DU DEVELOPPEMENT DE LA CITOYENNETE	
JEUNESSE	INFORMATION <ul style="list-style-type: none"> - Bureau Information Jeunesse (BIJ) - Point Information Jeunesse (PIJ) - Permanence d'Accueil, d'Information et d'Orientation (PAIO)
	LOISIRS <ul style="list-style-type: none"> - Maison de la Jeunesse et de la Culture (MJC) ou maison de quartier
	HEBERGEMENT <ul style="list-style-type: none"> - Foyers jeunes travailleurs
ENFANCE	<ul style="list-style-type: none"> - Accueil de loisirs (avec un directeur de structure qui est titulaire d'un BAFD) - Ludothèque
FAMILLE	<ul style="list-style-type: none"> - Centre Social : demande en mairie - Point Information Médiation Multi-service (PIMMS) - Service Animation Médiation (SAM) - Médiathèque
HANDICAP	<ul style="list-style-type: none"> - Associations liés au Handicap - Etablissement et Service d'Aide au Travail (ESAT) - Institut Médico-éducatif
PRECARITE	<ul style="list-style-type: none"> - Foyer d'hébergement
VIEILLESSE	<ul style="list-style-type: none"> - Service Communal « Animation personnes âgées », Club séniors - Etablissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendante (EHPAD) service animation.